

LE DOYEN DE LA FACULTE DE MEDECINE SORBONNE UNIVERSITE

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L613-2,

Vu l'arrêté du 10 Juillet 2017 portant création du Diplôme Interuniversitaire MEDITATION, GESTION DU STRESS ET RELATION DE SOIN

Vu l'arrêté de délégation de signature en date du 14 décembre 2021 de la présidente de Sorbonne Université à M. Bruno RIOU, doyen de la faculté de médecine ;

ARRETE

Article 1 : Il est créé pour l'année universitaire 2021/2022, un jury d'examen pour le Diplôme Interuniversitaire MEDITATION, GESTION DU STRESS ET RELATION DE SOIN

Article 2 : Le jury est présidé par Professeur ISNARD BAGNIS Corinne (PU/PH) ou son représentant

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

Professeur BAUMELOU Alain – (PU / PH)

Docteur MIZZI Claire – (PH)

Docteur AYEL Jean-Philippe – (PH) - Université de PARIS 12

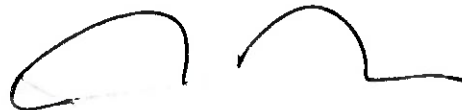
Madame ROUDIER Jocelyne

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de son président.

Article 5 : Le directeur général de la faculté de médecine Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris le 25 avril 2022

Le doyen de la faculté de médecine Sorbonne Université



Bruno RIOU